

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2026-04-23 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 23 avril 2026.

Sont présents :

Mesdames les administratrices Nathalie Leblanc, Jessica Lambert, Mélanie Hardy et messieurs les administrateurs Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Denis Benoît, Michael Archambault.

Sont absents : Annick Corbeil, Julie L'Homme, Hugo Laporte, Robert Charron, Richard Gauthier, Richard Potvin, Pier-Yves Chapdelaine.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert, président.

Madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière- trésorière est également présente.

4.2.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h.

4.2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

26-04-31 Sur la proposition de Nathalie Leblanc
Appuyée par Mélanie Hardy
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4.2.3 Départ à la retraite – Directrice générale et greffière-trésorière

26-04-32 CONSIDÉRANT QUE madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, prendra sa retraite à compter du 28 mai 2026.

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur les normes du travail, madame Lavallée a droit aux semaines de vacances non prise à la date de son départ;

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye

Appuyée par Michael Archambault

Il est résolu à l'unanimité :

QUE madame Lavallée bénéficie de ses semaines de vacances accumulées suivant son départ administratif.

QUE l'indemnité correspondant auxdites vacances soit versée sur une base hebdomadaire, conformément aux dispositions de la Loi sur les normes du travail.

Monsieur Richard Potvin se joint à la séance à compter de 19 h 05.

4.2.4 Embauche de madame Nathalie Lanoix au poste de directrice générale et greffière-trésorière

26-04-33 CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a publié une offre d'emploi afin de pourvoir le poste de directeur général et greffier-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection de la Régie a procédé à des entrevues;

CONSIDÉRANT QUE ledit comité recommande la nomination de Madame Nathalie Lanoix;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du projet de contrat à intervenir entre la Régie et madame Nathalie Lanoix, s'en déclarent satisfaits sous réserve de sa vérification et de son approbation finale par l'aviseur légal de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Lanoix a signifié son acceptation des conditions de travail qui lui ont été proposées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Benoit, appuyé par Richard Potvin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil d'administration procède à l'embauche de madame Nathalie Lanoix à titre de directrice générale et greffière-trésorière de la Régie;

QUE madame Lanoix entrera en poste à compter du 4 mai 2026 et sera en période de probation pour six (6) mois;

QUE le président et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer le contrat de travail à intervenir avec madame Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière.

4.2.5 Signataires – Caisse Desjardins Pierre-de-Saurel

26-04-34

Sur la proposition de Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par Mélanie Hardy

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, à signer pour et au nom de la Régie, tous chèques, billets et autres titres de paiement émis ou consentis auprès de la Caisse Desjardins Pierre-de-Saurel, conjointement avec le président, monsieur Guy Robert, ou, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci, avec le vice-président, monsieur Denis Benoît.

4.2.6 Autorisation d'une banque d'heures

26-04-35

CONSIDÉRANT que la Régie souhaite soutenir madame Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière dans l'exercice de ses fonctions lors de son entrée en poste;

CONSIDÉRANT la nécessité d'offrir un appui administratif et opérationnel afin d'assurer une transition efficace et une bonne continuité des activités;

CONSIDÉRANT que certaines tâches peuvent nécessiter un soutien ponctuel ou temporaire;

CONSIDÉRANT que l'établissement d'une banque d'heures permet une flexibilité dans l'attribution des ressources selon les besoins réels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Daigle, appuyé par Jean-Sébastien Savaria, et résolu à l'unanimité:

QUE soit autorisée la création d'une banque d'heures visant à soutenir madame Nathalie Lanoix dans l'exercice de ses fonctions lors de sa période d'entrée en poste;

QUE cette banque d'heures soit attribuée à madame Jacqueline Lavallée, à titre de ressource de soutien;

Que cette banque d'heures soit utilisée au besoin, selon les priorités organisationnelles et avec l'autorisation de la direction générale;

Que le nombre d'heures autorisées soit fixé à un maximum de 20 heures, à utiliser entre le 1^{er} juin 2026 et le 1^{er} juin 2027, avec possibilité de renouvellement au besoin;

Que les tâches admissibles dans le cadre de cette banque d'heures incluent notamment le soutien administratif, la coordination de dossiers, la recherche d'information ainsi que toute autre tâche connexe jugée pertinente par la direction générale;

QUE la rémunération de madame Jacqueline Lavallée soit établie au taux horaire de 50\$/heure;

Que la direction générale fasse rapport au conseil d'administration de l'utilisation de cette banque d'heures, au besoin ou sur demande.

4.2.7 Période de questions portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

4.2.8 Levée de la séance

26-04-36

Sur la proposition de Jessica Lambert
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Robert,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice-générale et greffière-trésorière